Ecole de Collonges 75 place du champ de Foire 01550 COLLONGES

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE du 14 / 06 / 2021



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : M. FERREIRA DE SOUZA			M. RICHARD
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président : CHATEL Gaëlle	Х		
Maire : PERREAL Lionel	Х		
Conseiller municipal : DEVILLE Emmanuel		Χ	
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
HABAUZIT Frédérique	X		
DUCHENE Cindy	Χ		
FAVRE Marine	Χ		
LE FOLL Nadine	Χ		
PALKOVICS Caroline	Visio		
JOMAND Magalie	X		
BARONI Coralise	X		
JOURDAN Laetitia	Visio		
THIBERT Charlotte	Χ		
VERDIER Virginie	VISIO		
BATHILDE Diane	Χ		
SANDOZ Clara	Visio		
Un des maîtres du RASED : Mme BASTIEN	VISIO		
D.D.E.N:			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
GAUROY Sidonie			
TASSINARI Nicolas		Х	
EL GHAZOUANI Mariem	Visio		
GOUBET Elodie			
MOUREAU Aude	Visio		
LAIR Aurore		Х	
BONANNO Virginie		Χ	
ALGAR Roberto			
GRENARD Lisa			
SALLET Jean-Michel		Χ	
SOLDAN Vanessa	VISIO		
RODRIGUEZ Kathy			
BOUJIDA Faraah			
BAIRI Nadia			
EYNARD Frédéric			
MINIO Mélany			
VOIX CONSULTATIVE			
RASED:			
ATSEM Cindy TOSIN	Visio		
Représentant périscolaire :			
Enseignant ELCO :			
Invité :]

1) Augmentation des effectifs de l'école

- 35 inscriptions en classe de PS, départ de 34 CM2 au collège. D'autres inscriptions en retard sont attendues.
- L'école accueille 3 élèves en situation de handicap en inclusion scolaire. Cette dernière est de qualité, les familles sont sereines. 3 voire 4 nouveaux dossiers de reconnaissance de handicap auprès de la MDPH sont en cours pour l'année prochaine. Les familles n'ont pas encore reçu les notifications.
- 28 élèves en moyenne par classe cette année : l'école est au seuil d'ouverture de la douzième classe pour la rentrée de septembre 2021.
- L'accueil de cette douzième classe est anticipé et prévu : des travaux d'aménagement auront lieu après la décision de Madame la Directrice Académique des services de l'Education Nationale (toute fin juin ou même début juillet). La disponibilité des matériaux nécessaires à ce nouvel aménagement est un souci actuel rencontré sur tous les chantiers de la commune. Une solution provisoire dans l'attente est également possible dans la salle de musique dans le bâtiment de l'école du haut.

2) Demandes d'investissements et de réparations à la mairie

Les demandes suivantes ont été abordées au préalable avec la mairie lors d'un rendez-vous le 8 juin 2021.

- Commander environ 10 bureaux car il n'y a plus de réserve en cas de nouvelles arrivées d'élèves en cours d'année.
- Demande de la possibilité de faire quelques copies couleurs dans chaque bâtiment avec un quota défini : la mairie a repris rendez-vous avec le commercial de l'entreprise qui loue les copieurs à l'école.
- Suppression du compteur / quota des copies en noir et blanc dans les deux bâtiments ou à défaut, baisser le quota des élèves en maternelle pour augmenter celui des élèves de l'élémentaire ; les besoins n'étant pas les mêmes.
- Demande de renouvellement des livres de lecture des CP et des CE1. Budget estimatif : 520€ pour 40 CP et 804€ pour 40 CE1. Ce point sera soumis au prochain conseil municipal.
- Remplacement du coffre en plastique par un coffre en bois pour l'école du haut afin qu'il se dégrade moins vite : la mairie est d'accord.
- Demande de volets pour isoler l'école du haut de la chaleur et de la lumière. La mairie communique un plan plus large de réhabilitation du bâtiment avec le remplacement des fenêtres, mise en place des volets et réfection de la toiture pour le budget 2022.
- L'équipe pédagogique demande si la subvention « classe découverte » votée par la mairie pour le budget 2020 peut-être réattribuée pour l'achat d'un VPI, en plus des achats de VPI votés en 2020 et 2021 ? Monsieur le maire va vérifier que ces sommes ont bien été votées. Mme Moureau se charge de vérifier l'avancée de ces demandes.

3) Points soumis par les représentants des parent d'élèves

- Le non-remplacement des enseignantes absentes, surtout en maternelle est un réel souci pour les parents qui se retrouvent sans solution de garde pour leur enfant. La directrice explique que l'école de Collonges ne pourvoit pas les remplaçant, mais la direction académique des services de l'Education Nationale à Bourg si. Actuellement le nombre de remplaçants disponibles ne suffit pas pour remplacer les absences des enseignantes de l'école. La directrice communique aux représentants des parents les coordonnées de la DSDEN de l'Ain (Direction des services départementaux de l'éducation nationale) aux représentants des parents d'élèves afin qu'ils puissent s'exprimer à ce sujet.
- Le manque de civisme des adultes parents d'élèves aux abords de l'école est mentionné par les représentants des parents d'élèves. Une présence plus régulière de la police municipale est souhaitée aux heures d'accueil et de sortie des élèves.

- Les représentants des parents d'élèves sont inquiets du manque de discipline des élèves dans les classes, principalement en cycle 3. La directrice mentionne qu'aucun fait grave n'est survenu cette année. Les élèves sont certes bavards mais les élèves des classes n'ont pas de souci de discipline cette année.
- La présence des poux à l'école est abordée. La directrice rappelle que les parents doivent traiter leur enfant en cas de présence des indésirables mais que l'accueil à l'école ne peut leur être refusé. L'infirmière scolaire peut contrôler les têtes et prendre rendez-vous avec les parents pour vérifier l'administration correcte du traitement répulsif. Les enseignantes n'ont pas le droit d'épouiller les élèves.

4) Remerciements

- L'équipe enseignante de l'école remercie la mairie pour sa qualité d'écoute et sa grande disponibilité.
- L'équipe enseignante remercie les membres du Sou des écoles de Collonges pour son soutien sans faille et sa grande disponibilité.
- Le conseil d'école remercie Mme Le Foll pour les 12 années d'enseignement à l'école de Collonges et lui souhaite une bonne continuation dans son nouveau poste près de Bourg.

Le conseil se termine à 18h30.

La secrétaire de séance, Gaëlle Chatel, directrice.